

LYON **2** EN COMMUN

Collectif pour une université ouverte, solidaire et ambitieuse

Candidature à la présidence de l'université Lumière Lyon 2 d'Isabelle von Bultzingsloewen

Profession de foi

J'ai l'honneur de me porter candidate à la présidence de l'Université Lumière Lyon 2 pour la mandature qui s'ouvre et de solliciter vos suffrages en tant que membres du conseil d'administration nouvellement élus, enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, personnels BIATSS, étudiantes et étudiants et personnalités extérieures (élues et nommées). Je précise qu'il s'agit de ma seconde candidature puisque j'assume cette fonction depuis sept mois, le conseil d'administration, dans sa composition précédente, m'ayant élue à la présidence de notre établissement le 5 juillet dernier après la démission de Nathalie Dompnier, elle-même élue à la présidence de la COMUE de Lyon Saint-Etienne.

Au mois de décembre dernier, les conseils centraux de notre université ont été renouvelés au terme d'une campagne électorale qui s'est déroulée dans un climat serein, dans le respect de la déontologie et de la démocratie universitaires. La liste *Lyon 2 en Commun*, portée par un collectif représentatif de la plupart des composantes et des unités de recherche de l'établissement, l'a emporté dans les deux collèges enseignants-chercheurs. La campagne a été l'occasion de faire un bilan critique de la politique menée au cours des deux mandats de Nathalie Dompnier et de construire, autour de valeurs partagées, un projet qui dessine de nouvelles perspectives pour les quatre ans qui viennent. Celui-ci est né d'échanges stimulants entre collègues qui ont parfois fait connaissance à cette occasion. J'en profite pour remercier chaleureusement l'ensemble des personnels et des étudiants et étudiantes pour leur participation active à ce moment important de la vie de l'université. Je veux en particulier remercier celles et ceux qui ont fait le choix de s'impliquer dans les instances qui portent la vie démocratique de l'établissement. J'aurai bien entendu le souci, si je suis élue à la présidence, de prendre aussi en compte, dans un esprit d'ouverture et de dialogue, les avis et propositions de tous ceux et toutes celles qui n'ont pas voté pour notre programme.

Pour rappel, ma candidature s'appuie sur une expérience de plus de 30 ans au service de notre établissement. Celle-ci a débuté en 1993 comme maîtresse de conférence en histoire contemporaine au sein de la composante Temps et Territoire et de l'UMR LARHRA. En 2010, j'ai été élue professeure sur un poste intitulé « histoire et sociologie de la santé » puis, de 2013 à 2016, j'ai occupé le poste de directrice de l'École doctorale Sciences Sociales avant d'être élue, en 2016, membre du conseil d'administration (je siégeais auparavant à la CFVU) et vice-présidente recherche et science ouverte, fonction que j'ai occupée jusqu'en juin 2024.

Je suis déterminée à mettre, pour les quatre ans qui viennent, toute mon énergie au service de notre établissement, dans la réalisation d'un projet collectif centré sur nos missions de service public résumée par le slogan « Pour une université ouverte, solidaire et ambitieuse ».

Pour ce faire, je serai entourée d'une équipe solide de douze vice-présidentes et vice-présidents formée d'une part de collègues déjà rodés à la complexité des dossiers mais dont le périmètre sera redéfini, et d'autre part de nouveaux vice-présidents et vice-présidentes dont certaines et certains m'ont rejoint il y a sept mois alors que d'autres prendront leurs fonctions le 14 février prochain. La composition de cette équipe illustre bien ma volonté de m'inscrire dans une continuité qui doit permettre d'assurer la stabilité, dont notre université a le plus grand besoin dans un contexte pour le moins incertain, et de profiter de nouvelles idées et compétences pour apporter une nouvelle dynamique au projet.

Afin de défendre les intérêts des universités et des sciences humaines et sociales, je continuerai à m'impliquer dans l'association professionnelle France Université, mais aussi dans l'AUREF qui s'emploie à lutter contre la différenciation du système d'enseignement supérieur et de recherche. J'encouragerai également les vice-présidentes et vice-présidents à s'investir dans les réseaux constitués en lien avec leur périmètre.

Pour lire le programme de la liste *Lyon 2 en Commun*, [cliquer ici](#)

Le collectif *Lyon 2 en Commun* ainsi que les membres de la future équipe présidentielle se sont accordés sur un certain nombre de priorités qui structureront les actions à mettre en œuvre au cours du prochain mandat. Celles-ci ont émergé des réflexions développées au cours de la campagne et du travail préparatoire mené, depuis l'automne, dans le cadre de l'évaluation de notre établissement par le Haut comité d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). De grands chantiers nous attendent auxquels il faudra s'attaquer en dépit des restrictions budgétaires qui nous sont imposées et auxquelles nous continuerons à nous opposer. Celles-ci ne doivent pas nous conduire à baisser les bras et à nous laisser envahir par un attentisme délétère. Il nous faut impérativement utiliser les marges de manœuvre dont nous disposons et, en dépit des contraintes qui pèsent sur nous, continuer à travailler ensemble au rayonnement de notre université, à l'accomplissement sans faille de nos missions d'accueil et de formation des étudiantes et étudiants et à la réalisation de notre mission de recherche et de promotion de la science.

Or, la qualité des formations que nous dispensons, la richesse des recherches que nous menons et les conditions d'accueil des étudiantes et étudiants dépendent pour une large part des conditions dans lesquelles nous travaillons au quotidien. L'amélioration de notre cadre de travail et la reconnaissance des tâches que nous accomplissons est donc au cœur du projet porté par *Lyon 2 en Commun*. Pour autant, alors que nous manquons cruellement de moyens humains pour couvrir nos besoins, il serait irréaliste, dans le contexte actuel, de promettre de créer les postes d'enseignants-chercheurs et de BIATSS qui nous font défaut dans les services centraux, dans les composantes de formation et dans les unités de recherche. Nous pouvons en revanche travailler à améliorer l'organisation du travail collectif en renforçant une culture de la solidarité et de la transversalité entre directions, composantes et unités de recherche. Favoriser, à l'occasion de temps de partage dédiés et d'échanges de bonnes pratiques, la collaboration entre l'ensemble des métiers et les différentes catégories de personnels qui cohabitent à l'université permettra de faire valoir, dans une démarche d'intercompréhension, l'expertise des uns et des autres et donc d'améliorer les relations au travail, dans le respect des compétences et des objectifs de chacune et chacun. Il s'agira aussi de rapporter la charge de travail aux forces dont nous disposons afin de sortir de l'impasse de la suractivité, de mieux anticiper les activités récurrentes à l'échelle de l'établissement et de chaque structure, de poursuivre la politique de déprécarisation des personnels (en limitant les temps incomplets, en proposant chaque année des concours, etc) et de développer les actions mises en place par la DRHAS pour soutenir les collègues dans l'accomplissement de leurs activités quel que soit leur statut.

Améliorer les conditions de travail impliquera aussi de lancer un chantier de simplification des procédures de gestion des projets et des moyens qui sera mené en lien avec la réflexion menée à l'échelle nationale. J'aurai à cœur de suivre ce dossier qui sera pris en charge par un directeur général adjoint (DGA) dédié. Une ou un autre DGA sera chargé de porter et de mettre en œuvre, avec l'ensemble de la communauté, le plan de développement durable et de responsabilité sociale et environnementale (DD-RSE), intitulé plan AVENIRS, qui concernera à terme toutes les facettes de la vie de l'établissement.

Un premier grand chantier concernera l'offre de formation qui sera renouvelée dans la perspective de la nouvelle accréditation de l'établissement. Nous partageons toutes et tous le même constat : l'offre de formation actuelle est trop complexe à gérer et difficile à lire. Il va donc nous falloir la faire évoluer afin de la rendre plus lisible, mieux adaptée aux besoins évolutifs de nos étudiantes et étudiants ainsi que de nos partenaires, mais aussi plus soutenable d'un point de vue budgétaire et humain. L'enjeu n'est pas de repartir de zéro, ce qui représenterait une charge de travail insupportable, mais d'aménager l'existant pour capitaliser sur le travail réalisé dans le cadre de l'accréditation en cours, tout en prenant en compte les besoins exprimés par les composantes et les équipes pédagogiques en fonction de leurs spécificités. Il s'agira donc de concevoir une offre de formation de qualité, cohérente et lisible qui devra favoriser les réussites plurielles, mais aussi constituer un levier majeur d'amélioration de nos conditions de travail. La réflexion sur la nouvelle offre de formation devra, dès l'amont, être portée conjointement par les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, les enseignantes et enseignants et par les collègues en charge de la gestion administrative et de la scolarité afin d'éviter les incompréhensions et les difficultés de mise en œuvre. L'effort en faveur du développement de la formation en alternance, qui nous conduit à accueillir des publics différents, devra être poursuivi, de même que l'accompagnement pédagogique proposé aux collègues par le service de pédagogie du supérieur (SPS).

Réduire la voilure en matière d'offre de formation devra permettre de dégager davantage de temps à consacrer aux activités de recherche. **Défendre la place de la recherche dans notre établissement, en lien avec les organismes nationaux de recherche impliqués dans nos unités (CNRS, INSERM, INRAE), constituera un second chantier porté par l'équipe présidentielle, conformément au programme de la liste Lyon 2 en Commun.** Maintenir les moyens alloués à la recherche et les répartir entre les unités de recherche de manière équitable et transparente restera une priorité. Mais il s'agira aussi de faciliter les activités de recherche en renforçant l'accompagnement proposé par la cellule d'ingénierie de projet afin de trouver de nouveaux financements, en particulier européens, sans rajouter de la charge aux collègues chercheurs et gestionnaires. Priorité sera aussi donnée, dans la continuité du mandat précédent, au développement de la politique de science ouverte et de travail sur les données, en lien avec le service commun de documentation, et à la réflexion sur la réforme de l'évaluation de la recherche. Comme il a été spécifié dans le contrat de moyens, d'objectifs et de performances (COMP), mais aussi dans le document de synthèse envoyé récemment au HCERES, l'enjeu est non seulement de produire une recherche de qualité dans l'ensemble des domaines et spécialités que nous couvrons, mais aussi de conforter la reconnaissance de notre université comme leader de la recherche en SHS et à l'interface avec d'autres sciences sur le site et au-delà. Nous continuerons à défendre la pluralité disciplinaire et la liberté académique et à veiller à l'intégrité scientifique comme fondement d'une recherche éthique.

Être une université engagée dans la recherche signifie également soutenir nos doctorantes et doctorants tout au long de leur parcours : dans un contexte où l'attractivité du doctorat au niveau national tend à décliner, nous devons solliciter des financements doctoraux en complément des contrats alloués par le ministère qui risquent de diminuer. Nous souhaitons maintenir les bourses de mobilité internationale (Mobidoc), les dispositifs d'insertion professionnelle (accompagnement personnalisé des doctorants, thèses CIFRE, thèses en VAE, etc.) et ceux visant à répondre aux difficultés rencontrées par les doctorantes et doctorants (accès à l'aide sociale et aux dispositifs de médiation au sein des écoles doctorales).

Un troisième chantier consistera à poursuivre et à renforcer la politique d'internationalisation de l'établissement. L'internationalisation de notre offre de formation constitue un objectif essentiel pour préparer nos étudiantes et étudiants à un monde globalisé, en leur offrant des perspectives différentes, qui les bousculent parfois. Il s'agira en particulier de profiter des partenariats solides qui ont été noués avec des établissements étrangers pour multiplier les possibilités de mobilité créditrice et diplômante, et d'encourager des projets collaboratifs à dimension internationale. Cela passera, par exemple, par la possibilité d'intégrer des Blended Intensive Programmes (BIP) dans les futures maquettes. Mais l'enjeu majeur sera de faire vivre la nouvelle alliance européenne Bauhaus4EU inaugurée à Katowice (Pologne) les 13 et 14 janvier dernier. Cette alliance, qui rassemble dix universités européennes et a vocation à soutenir des activités de formation, de recherche et de médiation, reste encore un peu méconnue, mais sera bientôt présentée devant les instances ainsi qu'aux composantes de formation et aux unités de recherche.

Un quatrième chantier du mandat à venir concerne la vie étudiante et l'amélioration des conditions d'études.

De nombreuses actions en faveur de la santé, du bien-être, de l'inclusion, de la culture ou encore de l'engagement étudiants ont été développées lors du précédent mandat. Celles-ci ont été conduites par la direction de la vie étudiante et des campus – une des premières créées en France – et par une vice-présidence dédiée qui sera reconduite. Il s'agit désormais de mettre ces actions en cohérence en les structurant dans un schéma directeur de la vie étudiante qui leur permettra d'être plus visibles, sera l'occasion de faire un bilan et de dessiner des perspectives d'évolution. En outre et dans la mesure où l'objectif est de donner à nos étudiantes et étudiants les moyens non seulement de réussir en validant leur diplôme, mais aussi de progresser dans leur socialisation et d'acquérir des compétences variées en vue de faciliter leur future insertion professionnelle, il s'agira d'articuler étroitement la politique de vie étudiante au projet de nouvelle accréditation.

Améliorer les conditions de travail et d'études suppose de promouvoir le **bien-vivre au quotidien sur des campus agréables, inclusifs et respectueux de la santé et de l'environnement : c'est le cinquième chantier qui nous attend dans les années qui viennent.** La priorité, après une interminable période de travaux, est de réussir la transition du campus Porte des Alpes (PDA) qui va connaître une évolution majeure avec la livraison de plus de 550 logements étudiants dès l'automne 2025 et du Learning Centre-La Ruche qui entrera en fonction à la rentrée 2026. Avec l'équipe présidentielle et l'ensemble des services, je veux me donner les moyens de faire de ce campus longtemps déshérité un lieu de vie convivial et confortable et pas seulement un lieu de passage grâce à l'aménagement des déplacements piétons et vélo, l'organisation d'un système de covoiturage, des aménagements paysagers préservant la biodiversité, une meilleure connexion à l'environnement urbain et naturel, la rénovation des bâtiments, la valorisation de l'identité architecturale, etc. Avec l'appui de nos partenaires, il s'agira de renforcer l'accessibilité, l'offre de restauration et les équipements sportifs et d'affirmer la place du campus sur le territoire de l'Est lyonnais. La transformation de ce campus, lieu de vie et de savoirs, devra s'articuler avec des projets pédagogiques, culturels, de recherche et de médiation, de manière à le faire vivre et à expérimenter de nouveaux usages adaptés aux enjeux de demain.

Sur le campus Porte des Alpes comme sur le campus Berges-du Rhône (BDR), l'accessibilité PMR, les services de santé, les solutions de confort thermique, les possibilités de restauration et de repos seront améliorés autant que possible et de nouveaux tiers-lieux, très utilisés par les étudiants, seront aménagés. Si le bilan énergétique de l'Université évolue favorablement grâce aux travaux réalisés, les travaux d'envergure qui restent à conduire nécessiteront des investissements importants et la recherche de moyens financiers spécifiques. Des choix stratégiques quant à la politique patrimoniale devront également être faits.

Poursuivre et renforcer notre stratégie d'ouverture au territoire et à la société civile, en particulier aux acteurs socio-économiques, qui constitue un marqueur fort de notre établissement sur le site mais aussi à l'échelle nationale et internationale, constituera un sixième chantier de la mandature. Grâce à la création d'une direction Science et société, d'une vice-présidence dédiée et à l'obtention du label Science avec et pour la société (SAPS), nous avons développé ou renforcé, autour d'enjeux partagés, des partenariats solides et vertueux avec le rectorat, les collectivités territoriales - villes, métropole, région –, des établissements sanitaires et médico-sociaux, des institutions culturelles, des associations, des entreprises, etc. Les actions de médiation développées par la direction Sciences et société et le Musée des moulages ainsi que les actions de recherche participative promues par la Boutique des sciences s'inscrivent également dans cette stratégie de partage des savoirs. Il en va de même pour les cycles de conférences organisés par l'Université tous âges (UTA), pour les actions de rencontre des publics et de valorisation proposées par les Presses universitaires de Lyon ou, dans un autre registre, pour le développement de la formation tout au long de la vie (FTLV) et de la validation des acquis de l'expérience (VAE) à tous les niveaux, y compris en doctorat. Je souhaite renforcer cette mission de service à la collectivité en continuant à m'appuyer sur les pôles de spécialité et sur les deux chaires existantes qui renforcent la lisibilité de notre activité de recherche autour de grands enjeux d'innovation socio-environnementale et favorisent par ailleurs des dynamiques transversales entre la formation et la recherche, entre disciplines et entre pratiques pédagogiques. Dans un souci d'une évaluation plus juste et plus équilibrée de la carrière des enseignants-chercheurs, il faudra veiller à mieux prendre en compte ce volet d'activités.

Enfin, nous aurons à nous impliquer dans un septième grand chantier qui est celui de la structuration académique du site de Lyon-Saint-Etienne porté par la COMUE. Depuis quelques mois, la COMUE de Lyon Saint-Etienne joue à nouveau pleinement son rôle d'espace de dialogue et de réflexion et se restructure autour d'une offre de services dont bénéficie pleinement notre université qui émerge à des dispositifs aussi variés que le 102, centre de santé mentale étudiante qui s'est ouvert le 22 janvier rue de Marseille, le Collegium de Lyon qui permet d'accueillir des chercheuses et chercheurs étrangers dans nos laboratoires, le Student Welcome Desk qui profite à nos étudiants étrangers, ou encore le centre d'entrepreneuriat et la Fabrique de l'innovation. Après l'échec de l'IDEX et de l'université-cible puis celui de l'EPE Lyon 1- Lyon 2 dont nous nous sommes retirés à temps, j'ai fait la promesse, lors de la campagne qui vient de s'achever, à ne pas engager notre établissement dans un nouveau projet de structuration institutionnelle qui, si l'on se fie aux déclarations récentes du Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) à l'occasion d'une réunion qui s'est tenue à la COMUE, n'est plus attendu par notre tutelle. En revanche, je suis persuadée qu'il nous faut renforcer nos liens, déjà solides, avec les établissements d'enseignement supérieur du site et continuer à nous impliquer dans de grands projets scientifiques communs tels que le programme d'ExcellencES Shape-Med@Lyon, les projets ABILITY et IMPULSE, les écoles universitaires de recherche (EUR) H2O ou MIE que nous co-portons avec plusieurs de nos partenaires du site ou encore le projet d'Atelier de la donnée qui vient d'être retenu et financé. Je suis également déterminée à m'investir dans le projet de structuration académique du site, qui consiste en la création de plusieurs instituts thématiques transdisciplinaires qui, à terme, ont vocation à remplacer les LABEX, d'autant que ce projet a reçu un accueil favorable du SGPI. Ce projet constitue un challenge pour des établissements qui ont eu jusqu'ici le plus grand mal à construire des relations apaisées, mais il me semble qu'il faut impérativement le relever, non seulement pour l'avenir du site mais aussi pour celui de l'Université Lumière Lyon 2.

Face à tous ces défis, nous avons plus que jamais besoin d'une université ambitieuse, ouverte et solidaire, qui accueille toutes et tous, quels que soient leurs origines et leur parcours, dans le respect de l'équité et des procédures en place, qui délivre des formations de qualité débouchant sur des perspectives professionnelles réalistes, qui produise une recherche de pointe et qui s'engage activement dans les débats de notre temps.

Isabelle von Buelzingsloewen

Professeure d'histoire contemporaine à l'Université Lumière Lyon 2

Membre du LARHRA (UMR 5190)

isabelle.vonb@univ-lyon2.fr

Parcours académique

- » Ancienne élève de l'ENS Fontenay/Saint-Cloud (1984-1989)
- » Agrégée d'histoire (1987)
- » Docteure en histoire (1992)
- » Habilitée à diriger des recherches (2007)

Parcours professionnel

- » 1989-1992 : allocataire moniteur normalien à l'Université F. Rabelais de Tours
- » 1992-1993 : ATER à l'Université F. Rabelais de Tours
- » 1993-2010 : maître de conférences d'histoire contemporaine à l'Université Lumière Lyon 2
- » 2003-2005 : délégation au CNRS/INSHS
- » Depuis 2010 : professeure d'histoire contemporaine à l'Université Lumière Lyon 2
- » 2016-2024 : vice-présidente en charge de la recherche, des études doctorales et de la science ouverte à l'Université Lumière Lyon 2
- » Depuis juillet 2024 : présidente de l'Université Lumière Lyon 2
- » Depuis septembre 2024 : vice-présidente Science et Société de la COMUE Lyon Saint-Etienne

Participation à des instances universitaires

Membre élue du :

- » Conseil national des universités, section 22 (1995 - 1997)
- » Conseil de l'UFR GHHAT (1998 - 2001 et 2010)
- » Conseil de l'UMR 5190 LARHRA (2011- 2015)
- » Conseil des études et de la vie universitaire Lyon 2 (2012 - 2016)
- » Conseil académique Lyon 2 (2014 - 2016)
- » Conseil d'administration Lyon 2 (2016 - 2020)
- » Commission recherche Lyon 2 (2016 - 2024)
- » Conseil académique Lyon 2 (2021 - 2024)
- » Conseil d'administration Lyon 2 (depuis décembre 2024)

Membre nommée du :

- » Conseil scientifique de l'ENS Lyon (depuis 2014)
- » Conseil scientifique de l'IEP de Lyon (depuis 2016)
- » Conseil de surveillance du Centre hospitalier Le Vinatier (2016-2020)
- » Conseil d'administration de la Fondation ARHM-hôpital Saint-Jean de Dieu (depuis 2016)
- » Conseil d'administration de l'ENSSIB (2016 - 2019)
- » Conseil académique de la COMUE Université de Lyon (2016 - 2024)
- » Conseil d'administration de la COMUE Lyon Saint-Etienne – depuis septembre 2024
- » Conseil d'administration de l'IEP de Lyon – depuis juillet 2024

Membre du :

- » Bureau du réseau des vice-présidents chargés de la recherche de France Universités (2017 - 2024) ; co-animatrice du réseau (2022 – 2024)
- » Groupe académique de la COMUE Université de Lyon (2016 - 2024)
- » Réseau national des référents Science ouverte (2019 - 2024)
- » Bureau de la COMUE Lyon Saint-Etienne (depuis juillet 2024)
- » Bureau du projet ExcellencES Shape-Med@Lyon (depuis juillet 2024)

Enseignements (de 1993 à 2016)

- » Lyon 2 - UFR GHHAT puis Temps et Territoires et UFR ASSP
- » Lyon III - Faculté de droit et Faculté de philosophie
- » Lyon 1 - Faculté de pharmacie et Faculté de biologie
- » Niveaux : licence, master, préparation aux concours de l'enseignement secondaire, DU
- » Thématiques : histoire des sociétés contemporaines, histoire de l'Allemagne, usages sociaux de l'histoire, histoire et mémoire(s), histoire des politiques publiques, histoire de la médecine et de la santé, histoire de la psychiatrie, histoire des conflits mondiaux
- » Publics : étudiants en histoire, en géographie, en sociologie, en philosophie, en science politique et en santé publique
- » CM, TD, séminaires et ateliers de recherche

Interventions dans :

- » des formations destinées aux professionnels de santé mentale (SOFOR à Bordeaux, Association Santé mentale et communauté à Villeurbanne)
- » la formation continue des juges des libertés et de la détention intervenant dans les hôpitaux psychiatriques dispensée par l'Ecole nationale de la magistrature (cours publiés)
- » la formation des Mcf nouvellement élus à l'Université Lumière Lyon 2

Responsabilité de diplômes :

- » 2009-2011 : responsable de la Licence d'histoire 2e année
- » 2011-2016 : responsable du Master d'histoire moderne et contemporaine (Lyon 2, Lyon 3, ENS Lyon)
- » 2013-2016 : co-responsable du Master interculturel franco-allemand en sciences sociales

Encadrement doctoral

- » Responsable des doctorants du LARHRA (2013 - 2016)
- » Membre du conseil de l'ED 483 Sciences sociales en tant que responsable de la mention de doctorat Histoire (2012 - 2013)
- » Directrice de l'Ecole doctorale en Sciences sociales - ED 483 (2013 - 2016)
- » Encadrement de 10 thèses dont 4 avec contrat doctoral, 2 en co-tutelle (Italie et Canada) et 2 CIFRE ; quatre ont été soutenues ; 6 sont en cours
- » Membre de 17 jurys de thèse dont 2 en co-tutelle avec l'Allemagne et une au Luxembourg
- » Membre de 4 jurys d'HDR

Thématiques et objets de recherche

- » Histoire de la santé publique et de la protection sociale
- » Histoire de la psychiatrie et des modes de prise en charge/en soins des patients atteints de troubles mentaux/psychiques
- » Histoire des vulnérabilités sociales et sanitaires (maladie, handicap, vieillesse)
- » Histoire de l'alimentation
- » Histoire de l'éducation sanitaire
- » Histoire de l'Allemagne contemporaine
- » Histoire des victimes civiles de la Seconde Guerre mondiale (maladies, famine, bombardements, réfugiés, etc.)
- » Histoire du quotidien sous l'Occupation
- » Memory Studies
- » XIXe-XXIe siècles

Rattachement à une unité de recherche

- » Mission historique française en Allemagne - Göttingen (1987 - 1993)
- » Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale (1993 - 2003)
- » Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes – LARHRA (depuis 2003)

Thèse et HDR

- » « Enseignement clinique et médicalisation de la société allemande 1750-1850 », sous la direction de Maurice Garden et Etienne François, thèse publiée aux Presses universitaires de Lyon en 1997. Prix Europe de la Société française d'histoire des hôpitaux
- » « Jalons pour une histoire de la santé publique – France/Allemagne XVIIIe-XXIe siècles », HDR coordonnée par Olivier Faure

Publications

- » Elles sont toutes référencées sur la plateforme HAL :
https://hal.archives-ouvertes.fr/search/index/q/*/?authFullName_t/Isabelle+Von+Buelzingsloewen

Valorisation de la recherche

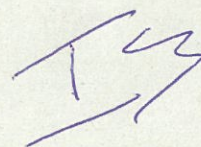
- » Membre du Conseil scientifique du Mémorial-Prison de Montluc/Lyon
- » Membre du Conseil d'orientation culturelle de l'hôpital du Vinatier/Bron
- » Membre du Conseil scientifique du Musée des confluences/Lyon
- » Membre du Conseil scientifique de la collection jésuite des Fontaines/Bibliothèque municipale de Lyon
- » Nombreuses conférences publiques sur les victimes civiles de la Seconde guerre mondiale organisées par des institutions mémorielles (CHRD de Lyon, Mémorial de la Shoah-Paris, CERCIL-Orléans, Rize, etc.)
- » Nombreuses conférences-débats sur l'histoire de la psychiatrie et des modes de prise en charge de la maladie mentale (associations de patients, associations de psychiatres, réseaux de santé mentale, hôpitaux et cliniques psychiatriques, etc.)
- » Plusieurs participations aux Journées européennes du patrimoine, à la Semaine d'information de la santé mentale et aux Journées Cinéma et psychiatrie
- » Contribution à huit documentaires sur la psychiatrie ou sur la Seconde Guerre mondiale
- » Membre du conseil scientifique de nombreuses expositions (APHP, Centre hospitalier Le Vinatier, CHRD, Centre hospitalier Saint Jean de Dieu, etc.)
- » Participation à des émissions radio (France Inter, France Culture, RCF)
- » Nombreux entretiens pour la presse quotidienne et hebdomadaire

Activité d'expertise

- » Pour le HCERES : écoles doctorales, établissements de l'ESR, regroupements d'établissements et grands organismes
- » Pour le CNRS
- » Pour le Fonds national suisse
- » Pour le Fonds de la recherche scientifique (Belgique)
- » Pour la Fondation pour la mémoire de la Shoah
- » Pour le Prix du jeune chercheur de la Ville de Lyon
- » Pour la Fondation Auschwitz
- » Pour des revues françaises, allemandes, suisses, anglaises
- » ...

Je soussignée, Isabelle von Buelzingsloewen, me déclare candidate à la présidence de l'Université Lumière Lyon 2.

Fait à Lyon,
le 27 janvier 2025

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'I. von B.', is located below the date. The signature is stylized and somewhat abstract.